



ADMINISTRATION

Personnel

Travaux Publics

Le Conseil communal a pris congé de M. Marcel Montet qui a terminé son activité et a été mis au bénéfice de la retraite. Le Conseil tient à adresser ses sincères remerciements à M. Montet pour sa collaboration durant ses années passées au service de la Commune.

Le Conseil a accepté d'engager MM. Nohlan Michelet et Gianni Belotti au service des Travaux publics pour un contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2025, sous réserve de la réussite de leurs examens de fin d'apprentissage.

Le Conseil a pris acte de la démission de M. Rilind Gashi au 14 mars 2025.

Crèche-UAPE l'Abricopain

Le Conseil communal a décidé d'engager auprès de notre structure d'accueil l'Abricopain dès le 1^{er} août 2025 :

- Mme Carolina Martins Dourado en tant qu'apprentie ASE ;
- Mme Jessica Piazza en tant que stagiaire MSSO ;
- Mme Leila Da Costa en qualité de stagiaire longue durée.

Réceptions

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- Le 58^{ème} GP Berra Immobilier et 54^{ème} Mémorial Jean Luisier, le 5 avril 2025.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Autorisation d'exploiter

Le Conseil a pris acte de la fin d'exploitation suivante :

- pour l'établissement « Bip-Bip Saxon » par M. Patrice Pigeon au 31 octobre 2024.

FAITS MARQUANTS ET ADJUDICATIONS

Vous trouverez le compte rendu des séances du Conseil communal de mars et avril 2025 :

Le Conseil a accordé l'autorisation d'exploiter suivante à :

- M. Mathieu Dieu pour l'établissement « Bip-Bip Pizza » dès le 20 mars 2025.

Concession de taxi

Le Conseil communal a délivré une concession de taxi à M. Romuald Niclot pour le transport de personnes dès le 1^{er} avril 2025.

Droit de cité

Sur préavis de la Commission communale, le Conseil a octroyé le droit de cité à :

- Mme Oriane Nascimento Claudio ;
- M. Julien Costa Ferreira.

Parking

Le Conseil a décidé de porter le temps de parcage des places de parc au Nord de la Place Pierre-à-Voir à 12h00 au lieu de 2h00.

Service officiel de curatelle

Le Conseil a validé la nouvelle convention qui règle l'organisation du SOC.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Personnel enseignant

Le Conseil a préavisé favorablement les engagements de :

- Mme Clémentine Davet, Fully (3H) ;
- Mme Selma Gegic, Sion (4H) ;
- Mme Catherine Wegmann, St-Léonard (3-4H et ACM) ;
- Mme Laëticia Pereira, Savièse (7-8H) ;
- Mme Ella Coulanges, Charrat (enseignement spécialisé) ;
- Mme Carole Fischer, Martigny-Croix (langues) ;
- Mme Valérie Nanchen, Vercorin (ERVE).

École primaire : commande de mobilier

Le Conseil communal valide l'achat de mobilier scolaire auprès des entreprises suivantes : Sola Didact Sàrl (Martigny), Meubles Gaille SA (Domdidier), IKEA (Riddes) et JDS Collectivité (Saxon).

Cours d'appui pour apprentis.ies

Mme Chloé Massy rejoint l'effectif des personnes donnant des cours d'appui aux apprentis.ies qui rencontrent des difficultés scolaires.

Projet de réaménagement du secteur public (infrastructures scolaires)

Le Conseil communal a confié au bureau d'architectes & associés SA, Sion, le mandat pour réaliser une étude des différents emplacements destinés aux infrastructures scolaires et d'enfance.

Agrandissement de l'école primaire

Les travaux d'arrimage des portakabin sur socles en béton ont été confiés à l'entreprise Condecta SA, Échallens.

Le Conseil communal a adjugé les travaux relatifs aux contraintes sismiques pour l'agrandissement de l'école primaire à l'entreprise Michel Maret & Fils SA, Saxon.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Jumelage

Le mandat a été adjugé à Buchard Voyages, Leytron, pour le voyage des élèves à Bouliac en juin 2025.

SANTÉ

Plan canicule pour les aînés

Le Conseil a validé le plan de prévention communal contre la canicule avec délégation du suivi au CMS Martigny & Région.

PRÉVOYANCE SOCIALE

Réseau de parents d'accueil

Mmes Joana Castro Gonçalves et Andreia Barbosa De Almeida de Saxon ont rejoint le réseau de parents d'accueil.

Animation

Le Conseil a validé l'acquisition d'une remorque auprès de la société Baja locations.ch, Sierre, dans le but d'aller à la rencontre de la population dans l'espace public (parcs et préaux).

TRAFIC

Véhicules pour le secteur des Travaux Publics

Le Conseil communal a décidé de renouveler certains véhicules pour les Travaux Publics, en acquérant une balayeuse auprès de l'entreprise Toni Küpfer SA, Bex, des tracteurs et une cuve d'arrosage auprès des Etablissements Chappot SA, Charrat.

Rue des Grangettes

Les travaux relatifs à l'éclairage public ont été confiés à l'entreprise Farinet Electricité SA, Saxon.

Des travaux complémentaires ont été adjugés à la société Joseph Carron SA, Saxon, pour la démolition d'un muret sur la parcelle n° 5936 et l'enrochement sur la parcelle n° 600.

REP – réfection du Chemin des Truites (1A)

Les prestations d'ingénieurs relatives à la réfection du Chemin des Truites ont été confiées au bureau BTI SA, Riddes.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Patrimoine bâti

Le Conseil a validé l'inventaire du patrimoine bâti de la Commune, publié dans le bulletin officiel du 15 novembre 2024 et a traité les différentes oppositions. De plus, une directive pour les subventions de rénovation a également été approuvée.

PAZ – secteur Alpwater – zone d'activité « Les Îles »

Le Conseil communal a validé le dossier d'information publique pour la modification partielle du PAZ (RCCZ et plan) du secteur Alpwater, concernant les parcelles en zone industrielle. Le Conseil communal procède à l'analyse des nombreuses observations déposées durant le délai légal en vue de se déterminer sur la suite qui sera donnée à ce projet.

Station de relevage du Coucou

Dans le cadre de la construction de la station de relevage du Coucou, les travaux ont été adjugés comme suit :

- génie civil :
Michel Maret & Fils SA, Saxon ;
- Assainissement et revêtement :
Mega SA, Saxon ;
- Fourniture et installation pompe immergée :
Etablissements Chappot SA, Charrat.

EAU POTABLE

Déviations de la conduite de pompage

Dans le cadre du projet de transformation sur la parcelle n° 653, le Conseil a décidé d'adjuger les travaux liés au déplacement de la conduite de pompage et d'irrigation aux entreprises Jacques Lambiel, Saxon (génie civil) et Forré SA, Saxon (appareillage).

EAUX USÉES

STEP – entretien des bassins de biologie

Le Conseil a décidé de passer commande du matériel nécessaire à l'entretien des bassins de biologie auprès de la société Alpha Wassertechnik, Nidau.

FINANCES ET IMPÔTS

Patrimoine financier

Le Conseil communal a fait l'acquisition de la maison familiale de la famille Goye, sise à proximité directe des terrains communaux du stade du Pérosé.

Emprunt à court terme

Le Conseil a validé le renouvellement de l'emprunt auprès de Raiffeisen Martigny et Région de 2 millions pour une durée d'un an.

BOURGEOISIE

Parcelle n° 5400

Le Conseil communal a confirmé son accord pour la nouvelle implantation de la cabane de l'École Suisse de Ski de la Tzoumaz sur la parcelle bourgeoise n° 5400.